

## Journées professionnelles des 27 et 28 juin 2011

Sur proposition de son Président, le Conseil d'administration du CTLES, en sa séance du 24 novembre 2010, a approuvé à l'unanimité l'organisation de deux journées professionnelles en 2011 sur le thème de la *Mutualisation et de la coopération dans le cadre de la conservation partagée*.

Le Conseil d'administration a par ailleurs :

- fixé le montant de la participation aux frais à 60€ par participant ;
- accordé la prise en charge des frais de transport des deux intervenants étrangers ;
- donné son accord sur la prise en charge des nuitées d'hôtel dans la limite de 150€ par nuitée et par personne.

Les dates retenues pour l'organisation de ces journées professionnelles qui auront lieu les 27 et 28 juin coïncident avec un certain nombre de manifestations organisées à Paris et en proche banlieue à la même période. Il s'avère de ce fait difficile de trouver un hébergement correspondant aux limites fixées par la délibération du CA en sa séance du 24 novembre 2010.

**Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer par un vote sur la prise en charge de 6 nuitées, correspondant à l'hébergement de deux intervenants étrangers et d'un modérateur venant de province dans la limite de 1 200€.**

B U D G E T  P R É V I S I O N N E L	Dépenses			Recettes		
	Comptes	Rubriques	Montant	Comptes	Rubriques	Montant
	623	Impression de la plaquette de présentation	950€	7088	Participations financières des participants aux frais d'organisation	9 600€
624	Location d'un car pour la visite du CTLES	460€	778	Apport financier des sponsors	2 700€	
6256	Prise en charge des billets de train et d'avion pour les deux intervenants étrangers	600€				
6256	Prise en charge des deux nuitées d'hôtel pour les intervenants étrangers et un modérateur de province	1 200€				
6257	Prise en charge des deux buffets + pause café	9 090€				
	<b>Total</b>	12 300€		<b>Total</b>	12 300€	